

SYNDICAT CFTC DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

Fluctuat nec mergitur! Ensemble évitons le naufrage

L'application de loi de transformation de la fonction publique à Paris c'est :

Des jours de congés perdus et NON PAYÉS Des heures supplémentaires en moins ou NON RÉCUPÉRÉES

Pour réduire la perte, la Maire de Paris propose des pistes ? Mais, pour beaucoup d'entre nous, ces solutions ne seront pas applicables :

La proposition de deux jours de fractionnement ?

Ils seront seulement ouverts aux agents qui auront la possibilité choisir quand poser leurs congés. Mais les nouveaux cycles horaires, les obligations de service et les organisations internes empêcheront beaucoup d'entre nous d'en bénéficier.

La proposition de deux JRTT annuels?

Ces deux JRTT supplémentaires par an seront uniquement accessibles aux agents qui travailleront déjà au-delà du temps de travail supplémentaire imposé.

Avec la suppression des récupérations, comment ferons-nous en période de clôture budgétaire ou de charrette ? **C'est notre professionnalisme qui est menacé.**

Et le don de jours aux parents d'enfants malades ou handicapés sans solution de garde ? Avec des jours en moins, existera-t-il encore ? **C'est la solidarité entre agents qui menacée.**

« PAS UNE MINUTE DE PLUS »

VENDREDI 18 JUIN

Manifestation à 9 h 30 de la Porte Saint-Martin jusqu'à l'Hôtel de Ville

Ensemble, des avancées sont encore possibles! Manifestons ou déclarons à notre UGD: 1 heure de grève le 18 juin pour obtenir de nouvelles propositions de la Ville



1919- 2020 – Depuis plus de 100 ans, la CFTC, un syndicalisme constructif au service des femmes et des hommes